



Comité de l'environnement et du changement climatique

Procès-verbal

N° de la réunion : 14
Date : le mardi 19 novembre 2024
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : **Président :** Shawn Menard, conseiller
Vice-présidente : Marty Carr, conseillère
Membres : Riley Brockington, conseiller, David Brown, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Sean Devine, conseiller, David Hill, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère, Rawlson King, conseiller, Matt Luloff, conseiller , Tim Tierney, conseiller

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 11 décembre 2024 dans le rapport 14 du Comité de l'environnement et du changement climatique.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le lundi 18 novembre 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, était le mardi 19 novembre 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 13 du CECC - Le mardi 15 octobre 2024

Adopté

4. Direction générale des finances et des services organisationnels

4.1 Budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 - Comité de l'environnement du changement climatique

No. du dossier : ACS2024-FCS-FSP-0017 - À l'échelle de la ville

Le budget préliminaire a été déposé à la réunion du Conseil du 13 novembre 2024. Le rapport du Comité de l'environnement et du changement climatique sur ce budget sera examiné par le Conseil à sa réunion du 11 décembre 2024.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique examine les parties pertinentes du budget de fonctionnement et des immobilisations 2025, y compris les programmes financés par les taxes et les redevances, et formule des recommandations au Conseil en comité plénier le 11 décembre 2024.

Pour commencer, Cyril Rogers, chef des finances et directeur général des Finances et des Services organisationnels (DGFSO), présente Tammy Rose, directrice générale des Services d'infrastructure et d'eau (DGSIE), Debbie Stewart, directrice générale des Initiatives stratégiques et Alain Gonthier, directeur général des Travaux publics (DGTP). Chacune de ces personnes fait, à tour de rôle, une présentation résumant la portion du budget du Comité touchant leur direction générale. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Carina Duclos, directrice des Services d'infrastructure (DGSIE), Susan Johns, directrice des Services de gestion des actifs (DGSIE), Hasnaa Zaknoun, gestionnaire, Collecte linéaire des eaux usées (DGSIE), Allyson Downs, directrice des Services de l'entretien des parcs et des forêts (DGTP), Will McDonald, directeur des Services des changements climatiques et de la résilience (IAS), Shelley McDonald, directrice des Services des déchets solides (DGTP) et Tracy-Lee Schwets, gestionnaire de programme, Gestion forestière (DGTP) sont aussi présents pour répondre aux questions.

Le Comité reçoit ensuite les personnes suivantes :

1. Angela Keller-Herzog+, directrice générale, Community Associations for Environmental Sustainability (CAFES)
2. Paul Tulloch+, conseiller, scientifique principal des données, projet Meter-Methane ML, Université Stanford
3. William van Geest, directeur général par intérim, Écologie Ottawa
4. Letitia Charbonneau
5. Ken Johnson+, professeur auxiliaire, École d'épidémiologie et de santé publique, Université d'Ottawa
6. Carol Sissons*

[+ Les diaporamas et les supports visuels sont conservés au greffe municipal.]

Au terme de la période de questions des membres du Comité aux intervenantes et intervenants, la vice-présidente Carr présente les motions cadres ECCC 2024 14-01 et ECCC 2024 14-02.

MOTION ECCC 2024 14-01

Motion de la vice-présidente M. Carr.

IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil, réuni en comité plénier, d'approuver son budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations 2025 financé par les recettes fiscales comme suit :

1. **Budget de fonctionnement de la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau :**
 - A. **Bureau de la direction générale et Services de soutien technique et aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 2);**
 - B. **Services d'infrastructure :**
 - i. **Frais d'utilisation (page 5);**
 - ii. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 4).**
 - C. **Services de gestion des actifs :**
 - i. **Frais d'utilisation (page 8);**
 - ii. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 7).**
2. **Direction générale des initiatives stratégiques, Services des changements climatiques et de la résilience – Besoins en ressources de fonctionnement (page 10);**
3. **Budget de fonctionnement de la Direction générale des travaux publics :**
 - A. **Services des déchets solides :**
 - i. **Frais d'utilisation (pages 15 et 16);**
 - ii. **Besoins en ressources de fonctionnement (pages 13 et 14).**
 - B. **Services forestiers :**
 - i. **Frais d'utilisation (page 19);**

- ii. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 18).**
- 4. **Budget des immobilisations du Comité financé par les recettes fiscales (page 20), projets énumérés aux pages 40 à 47 (environnement) et aux pages 48 à 57 (déchets solides), y compris la page 56 révisée.**

MOTION ECCC 2024 14-02

Motion de la vice-présidente M. Carr.

IL EST RÉSOLU QUE le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil, réuni en comité plénier, d'approuver son budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations 2025 financé par les redevances comme suit :

- 1. **Direction générale des services d'infrastructure et d'eau, Services de gestion de l'eau potable :**
 - A. **Frais d'utilisation (pages 3 à 6);**
 - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 2).**
- 2. **Services de traitement des eaux usées :**
 - A. **Frais d'utilisation (pages 9 et 10);**
 - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 8).**
- 3. **Services des eaux pluviales, de laboratoire et de drainage municipal :**
 - A. **Frais d'utilisation (pages 13 à 16);**
 - B. **Besoins en ressources de fonctionnement (page 12).**
- 4. **Budget des immobilisations du Comité financé par les redevances (pages 17 à 19), projets énumérés aux pages 33 à 61 (Services de gestion de l'eau potable), 62 à 66 (projets intégrés d'aqueducs et d'égouts – portion financée par les redevances), 67 à 91 (Services des eaux pluviales) et 92 à 121 (Direction de la gestion des eaux usées).**

Au terme de la période de questions au personnel et des délibérations du Comité, les motions cadres ECCC 2024 14-01 et ECCC 2024 14-02 sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES telles quelles.

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil, réuni en comité plénier :

- 1. d'approuver son budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations 2025 financé par les recettes fiscales comme suit :**
 - A. Budget de fonctionnement de la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau :**
 - i. Bureau de la direction générale et Services de soutien technique et aux activités – Besoins en ressources de fonctionnement (page 2).**
 - ii. Services d'infrastructure :**
 - a. Frais d'utilisation (page 5);**
 - b. Besoins en ressources de fonctionnement (page 4).**
 - iii. Services de gestion des actifs :**
 - a. Frais d'utilisation (page 8);**
 - b. Besoins en ressources de fonctionnement (page 7).**
 - B. Direction générale des initiatives stratégiques, Services des changements climatiques et de la résilience – Besoins en ressources de fonctionnement (page 10);**
 - C. Budget de fonctionnement de la Direction générale des travaux publics :**
 - i. Services des déchets solides :**
 - a. Frais d'utilisation (pages 15 et 16);**
 - b. Besoins en ressources de fonctionnement (pages 13 et 14).**
 - ii. Services forestiers :**
 - a. Frais d'utilisation (page 19);**
 - b. Besoins en ressources de fonctionnement (page 18).**
 - D. Budget des immobilisations du Comité financé par les recettes fiscales (page 20), projets énumérés aux pages 40**

à 47 (environnement) et aux pages 48 à 57 (déchets solides), y compris la page 56 révisée.

2. d'approuver son budget préliminaire de fonctionnement et des immobilisations 2025 financé par les redevances comme suit :
 - A. Direction générale des services d'infrastructure et d'eau, Services de gestion de l'eau potable :
 - i. Frais d'utilisation (pages 3 à 6);
 - ii. Besoins en ressources de fonctionnement (page 2).
 - B. Services de traitement des eaux usées :
 - i. Frais d'utilisation (pages 9 et 10);
 - ii. Besoins en ressources de fonctionnement (page 8).
 - C. Services des eaux pluviales, de laboratoire et de drainage municipal :
 - i. Frais d'utilisation (pages 13 à 16);
 - ii. Besoins en ressources de fonctionnement (page 12).
 - D. Budget des immobilisations du Comité financé par les redevances (pages 17 à 19), projets énumérés aux pages 33 à 61 (Services de gestion de l'eau potable), 62 à 66 (projets intégrés d'aqueducs et d'égouts – portion financée par les redevances), 67 à 91 (Services des eaux pluviales) et 92 à 121 (Direction de la gestion des eaux usées).

Adoptées dans leur version modifiée

5. Direction générale des travaux publics

5.1 États financiers pour la collecte des déchets solides par la ville – résultats de la vérification externe

Dossier : ACS2024-PWD-SWS-0007 – À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport pour information.

Reçu

6. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

7. Information distribuée auparavant

7.1 Pratiques agricoles normales

Dossier : ACS2024-SI-CCR-0016 – À l'échelle de la ville

8. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Programme de réduction des émissions de gaz
à effet de serre et de la consommation d'énergie – Conseiller S. Menard

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa investit depuis 2010 dans des projets de réduction de la consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par le truchement d'initiatives d'investissements stratégiques annuelles; et

ATTENDU QU'en 2019, elle a déclaré une urgence climatique pour protéger son économie, ses écosystèmes et la population contre les changements climatiques; et

ATTENDU QUE son Plan directeur sur les changements climatiques précise que le leadership municipal est :

- 1) **nécessaire pour garantir une approche intégrée et globale de lutte contre les changements climatiques dans l'organisation et à Ottawa, notamment par l'intégration d'une optique climatique au Programme de gestion intégrale des actifs (GIA), au Plan financier à long terme (PFLT) et aux politiques et plans opérationnels, entre autres; et**
- 2) **essentiel pour montrer l'exemple afin de donner le rythme, de stimuler l'innovation et de susciter l'action collective; et**

ATTENDU QUE le Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, officiellement instauré en 2019, prévoit un investissement annuel de trois millions de dollars dans des projets de conservation énergétique visant à diminuer la consommation énergétique et les émissions de GES dans les installations de la Ville, et a une période de rentabilisation de huit ans; et

ATTENDU QUE la Ville a investi 32 millions de dollars dans de tels projets, ce qui lui a permis d'économiser 43,5 millions de dollars dans les 14 dernières années; et

ATTENDU QUE la plupart des projets financés au titre du programme ayant le meilleur rendement du capital investi à court terme pour la Ville sont terminés; et

ATTENDU QUE la Ville doit se concentrer davantage sur les rénovations si elle veut atteindre ses cibles de réduction des GES et ses cibles d'efficacité énergétique;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'il soit demandé à la Direction générale des services d'infrastructure et d'eau d'analyser les occasions de financement, de collaboration et de réalisation en lien avec les projets de rénovation municipaux à l'interne et avec la Fédération canadienne des municipalités, Hydro Ottawa, Envari et les gouvernements fédéral et provincial pour que les cibles cadrent avec les meilleures possibilités de retombées pour la Ville;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'il soit demandé à la Direction générale de trouver d'autres critères, notamment des économies et des réductions de GES à plus long terme pour la municipalité par la modification de la période de rentabilisation, pour refondre les modalités du Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel présente au Comité de l'environnement et du changement climatique d'ici le troisième trimestre de 2025 un rapport dans lequel il recommande des sources de financement et des modalités et fait état des retombées connexes.

9.1 ECCC-2024-03 - Conversion d'éclairage

Soumise par le conseiller S. Menard

1. Combien de projets de conversion d'éclairage à DEL, à part l'éclairage de rue, sont prévus dans le budget 2025?
2. Combien de ces projets visent des parcs, des terrains de sport, des sentiers et des parcs de stationnement?
3. Quels programmes prévoient le financement de projets de conversion de l'éclairage extérieur?
4. Si l'on investissait davantage dans ce genre de projets, combien en coûterait-il à la Ville? À combien se chiffraient les retombées?

10. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

11. Levée de la séance - La séance est levée à 12 h 13.

Prochaine réunion - Le mardi 18 février 2025.

Original à être signé par
C. Zwierzchowsk, Coordonnateur
du comité

Original à être signé par
Conseiller S. Menard, Président